

Les relations commerciales de la Belgique avec

L'IRAK

Cette note est également disponible sur le site internet de l'Agence pour le Commerce extérieur : www.abh-ace.be



**Agence pour le
Commerce extérieur**

TABLE DES MATIÈRES

1	La position de la Belgique et des pays de l'UE dans le marché irakien	2
1.1	Exportations.....	2
1.2	Importations	3
2	La position de l'Irak comparée à celle des pays voisins (2018).....	4
3	Relations commerciales bilatérales.....	5
3.1	Échanges de marchandises.....	5
3.1.1	Exportations.....	7
3.1.2	Importations	9
3.2	Échanges de services	11
3.2.1	Exportations.....	12
3.2.2	Importations	13
4	Quelques indicateurs économiques de l'Irak	14
5	Notes méthodologiques	15
5.1	Concepts	15
5.2	Indice des prix à l'importation et à l'exportation	16
6	Sources.....	17
7	Contacts.....	17

1 LA POSITION DE LA BELGIQUE ET DES PAYS DE L'UE DANS LE MARCHÉ IRAKIEN

1.1 EXPORTATIONS

Les exportations européennes (UE-28) à destination de l'Irak se sont chiffrées à EUR 3.613,7 millions en 2018.

La **Belgique représentait 5,5% de ces exportations et se classait 6^e pays européen exportateur de biens vers l'Irak.** L'Allemagne a pris la première place avec 20,0% tandis que les Pays-Bas occupait la deuxième place avec 16,3%. L'Italie a complété le podium avec 13,8%.

Les ventes européennes à destination de l'Irak ont augmenté de 2,8% entre 2017 et 2018. Les exportations belges ont, quant à elles, progressé de 10,6% au cours de la même période.

Les exportations allemandes ont progressé de 9,0% tandis que celles des Pays-Bas ont bondi de 41,4%. Les ventes de l'Italie ont baissé de 12,7%.

En 2018, la Belgique a connu une hausse de ses exportations à destination de l'Irak plus rapide que celle de la moyenne européenne. Elle est donc devenue un fournisseur européen relativement plus important de l'Irak.

TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS À DESTINATION DE L'IRAK

En millions d'EUR	2017	2018	Variation en %	Part en %
1 Allemagne	661,5	721,2	9,0	20,0
2 Pays-Bas	417,3	590,2	41,4	16,3
3 Italie	569,9	497,3	-12,7	13,8
...				
6 Belgique	180,0	199,2	10,6	5,5
...				
Total UE-28	3.514,3	3.613,7	2,8	100,0

1.2 IMPORTATIONS

Les importations européennes (UE-28) en provenance de l'Irak se sont chiffrées à EUR 16.357,7 millions en 2018.

La **Belgique représentait 0,1% de ces importations et se classait 15^e pays de l'UE.**

La Grèce a pris la première place avec 27,8% tandis que l'Italie occupait la deuxième place avec 23,4%. Les Pays-Bas ont complété le podium avec 16,7%.

Les acquisitions européennes (UE-28) en provenance de l'Irak ont progressé de 24,8% entre 2017 et 2018. Les importations belges ont, quant à elles, diminué de 67,3% au cours de la même période.

Les importations grecques ont bondi de 44,6% tandis que celles de l'Italie ont bondi de 36,0%. Les achats des Pays-Bas ont baissé de 6,6%.

En 2018, la Belgique a connu une baisse de ses importations en provenance de l'Irak, tandis que celles de l'Union européenne augmentaient. Elle devient donc un client européen relativement moins important de l'Irak.

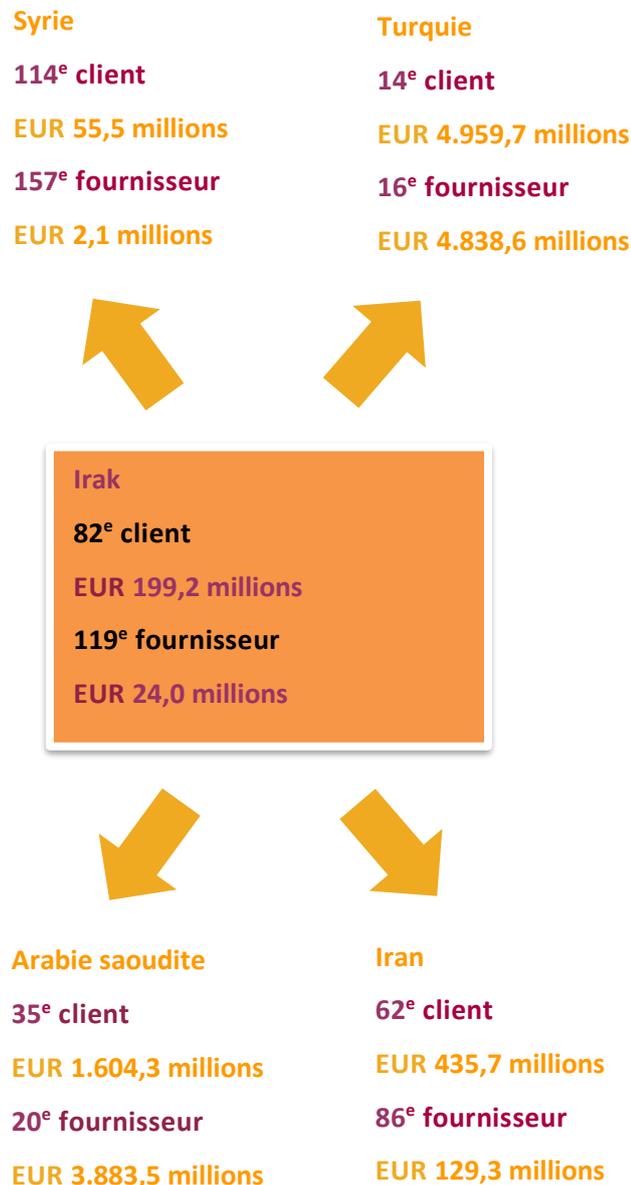
TABLEAU 2 : ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE L'IRAK

En millions d'EUR		2017	2018	Variation en %	Part en %
1	Grèce	3.145,9	4.548,7	44,6	27,8
2	Italie	2.821,2	3.835,7	36,0	23,4
3	Pays-Bas	2.932,6	2.739,1	-6,6	16,7
...					
15	Belgique	73,5	24,0	-67,3	0,1
...					
	Total UE-28	13.106,7	16.357,7	24,8	100,0

2 LA POSITION DE L'IRAK COMPARÉE À CELLE DES PAYS VOISINS (2018)

CLIENT → EXPORTATIONS BELGES

FOURNISSEUR → IMPORTATIONS BELGES



INTÉRÊT MANIFESTÉ POUR LE MARCHÉ IRAKIEN

Le fichier des exportateurs de l'Agence pour le Commerce extérieur recense 876 entreprises belges exportant vers l'Irak et 1.325 manifestant des signes d'intérêt pour ce marché, sur un total de 24.830 sociétés.

3 RELATIONS COMMERCIALES BILATÉRALES

3.1 ÉCHANGES DE MARCHANDISES

En 2018, l'Irak a été le **82^e** client en importance de la Belgique. Il s'est classé devant le Kazakhstan et derrière la Biélorussie. Les **exportations** de la Belgique à destination de l'Irak se sont chiffrées à EUR 199,2 millions en 2018 contre un montant de EUR 180,0 millions en 2017, soit un progrès de **10,6%**. Les exportations vers l'Irak ont représenté 0,1% du total exporté par la Belgique.

En ce qui concerne les principaux fournisseurs de la Belgique, l'Irak a pris la

119^e place en 2018, derrière l'Île Maurice et devant Cuba. La Belgique a importé de l'Irak des marchandises pour un montant de EUR 24,0 millions en 2018 contre EUR 73,5 millions en 2017. Les **achats** belges en provenance de l'Irak ont, en d'autres termes, diminué de **67,3%**.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de marchandises de la Belgique avec l'Irak de **2014 à 2018**.

TABLEAU 3 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE MARCHANDISES DE LA BELGIQUE AVEC L'IRAK

En millions d'EUR	2014	2015	2016	2017	2018
Exportations	220,7	276,8	228,9	180,0	199,2
Importations	6,0	76,7	57,0	73,5	24,0
Balance commerciale	214,7	200,1	171,9	106,5	175,2
Exportations : variation en %	-1,8	25,5	-17,3	-21,3	10,6
Importations : variation en %	1.617,5	1.186,3	-25,6	28,9	-67,3

La **balance commerciale des marchandises** entre la Belgique et l'Irak est traditionnellement excédentaire pour notre pays.

En 2014, la balance commerciale des marchandises entre la Belgique et l'Irak présentait un excédent chiffré à EUR 214,7 millions.

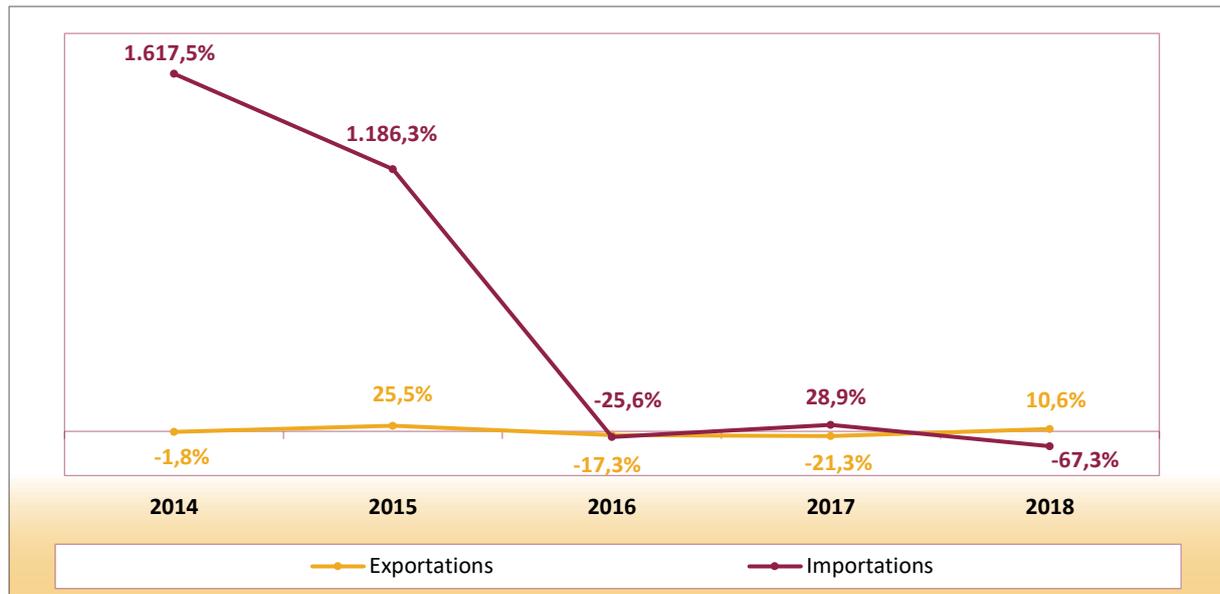
En 2015, la hausse des importations, plus significative que celle des exportations, a réduit l'excédent qui s'est établi à EUR 200,1 millions.

En 2016, la baisse des exportations, plus significative que celle des importations, a réduit le surplus qui s'est établi à EUR 171,9 millions.

En 2017, la hausse des importations, combinée à la baisse des exportations, a réduit le surplus qui s'est établi à EUR 106,5 millions.

L'année dernière, la hausse des exportations, combinée à la baisse des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 175,2 millions.

GRAPHIQUE 1 : VARIATION DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS (EN VALEUR)



Le graphique ci-dessus montre que les échanges de marchandises entre la Belgique et l'Irak ont été soumis à d'importantes fluctuations ces dernières années.

En 2014, les **exportations** belges à destination de l'Irak ont diminué de 1,8%. En 2015, elles étaient en hausse de 25,5%, parce que les ventes de machines et appareils ont crû. Pour ce qui est de l'année 2016, ces exportations totales ont enregistré une décroissance de 17,3%, à cause des ventes de machines et appareils en baisse. En 2017, elles ont décliné de 21,3%, en raison de la décroissance des ventes de machines et appareils. L'année dernière, les exportations totales belges vers l'Irak ont progressé de 10,6%, car les ventes de machines et appareils ont augmenté.

En 2014, les **importations** belges en provenance de l'Irak ont augmenté de 1.617,5%, en raison de la progression des achats de produits minéraux. En 2015, elles étaient en hausse de 1.186,3%, parce que les acquisitions de produits minéraux ont crû. Pour ce qui est de l'année 2016, ces importations totales ont enregistré une décroissance de 25,6%, à cause des achats de produits minéraux en baisse. En 2017, elles ont crû de 28,9%, en raison de la croissance des acquisitions de produits minéraux. L'année dernière, les importations totales en provenance de l'Irak ont régressé de 67,3%, car les achats de produits minéraux ont diminué.

3.1.1 EXPORTATIONS

En 2018, les deux premiers secteurs valaient plus de 50,0% des exportations de marchandises vers l'Irak. Les **produits chimiques**, premier secteur à l'exportation, ont représenté 33,2% des ventes totales belges vers l'Irak, soit EUR 66,1 millions. La sous-section des « médicaments constitués par des produits mélangés ou non, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques » totalisait EUR 31,3 millions.

Les **produits du règne animal** ont pris la deuxième place avec une part de 18,1% et des ventes de EUR 36,1 millions. Ces ventes concernaient des « oeufs fertilisés de volailles, destinés à l'incubation, domestiques » pour EUR 29,5 millions.

Les **machines et appareils**, qui ont complété le podium, ont représenté EUR 35,1 millions, soit une part de 17,6% du total exporté vers l'Irak. Les « réacteurs nucléaires, chaudières,

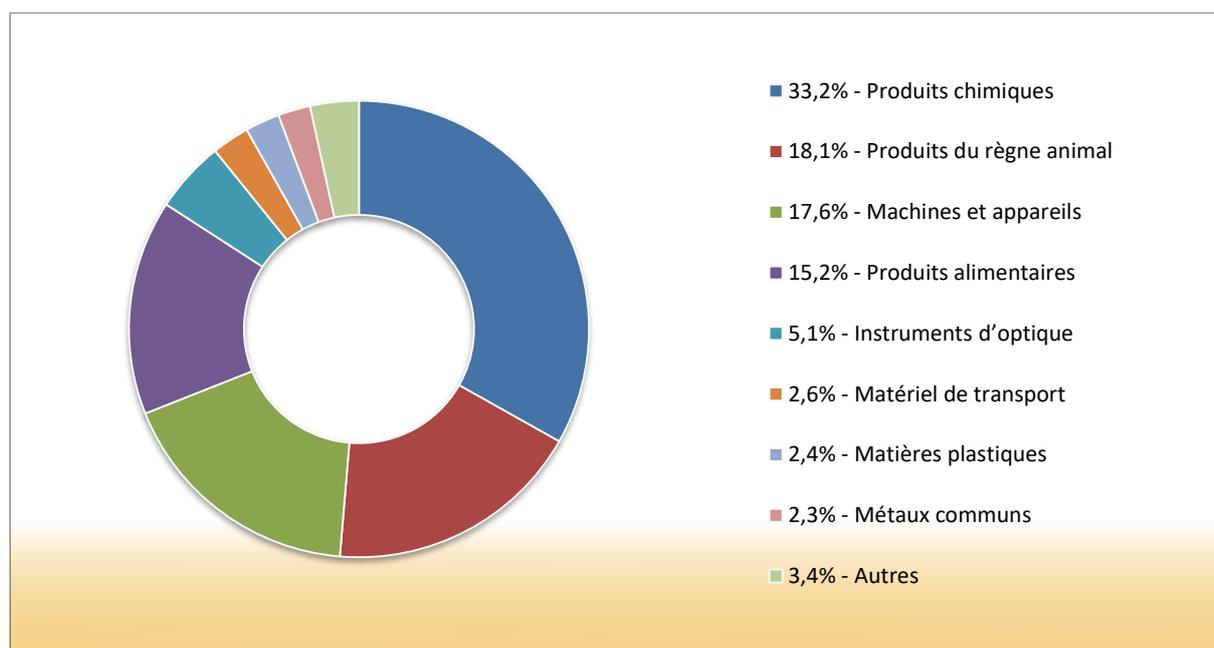
machines, appareils et engins mécaniques; parties de ces machines ou appareils » ont généré EUR 21,5 millions.

Les exportations de **produits alimentaires**, quatrième section, s'élevaient à EUR 30,3 millions et une part de 15,2% des exportations vers l'Irak. Les « préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux » s'attribuent EUR 16,6 millions de cette catégorie.

Les ventes d'**instruments d'optique** vers l'Irak atteignaient EUR 10,1 millions, soit une part de 5,1%. La sous-section des « articles et appareils de prothèse » atteignait EUR 4,3 millions.

Il convient également de noter la part des sections : **matériel de transport** (2,6%), **matières plastiques** (2,4%) et **métaux communs** (2,3%).

GRAPHIQUE 2 : LES EXPORTATIONS BELGES (EN %) À DESTINATION DE L'IRAK, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2018



En 2018, les exportations de sept des huit plus importantes sections étaient en croissance. Les **machines et appareils** (+45,5%) sont ainsi la section dont les ventes à destination de l'Irak ont le plus progressé en valeur (EUR +11,0 millions) en 2018. La sous-section des « sectionneurs et interrupteurs, pour une tension < 72,5 kv mais > 1000 v » a gagné EUR 4,3 millions en un an.

Les **produits alimentaires** (+33,5%) sont la deuxième catégorie dont les exportations ont le plus augmenté en valeur (EUR +7,6 millions). Les « préparations alimentaires de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt » ont généré EUR 3,2 millions supplémentaires en 2018.

La troisième plus importante hausse des ventes en valeur (EUR +4,1 millions) est à attribuer à la section du **matériel de transport**

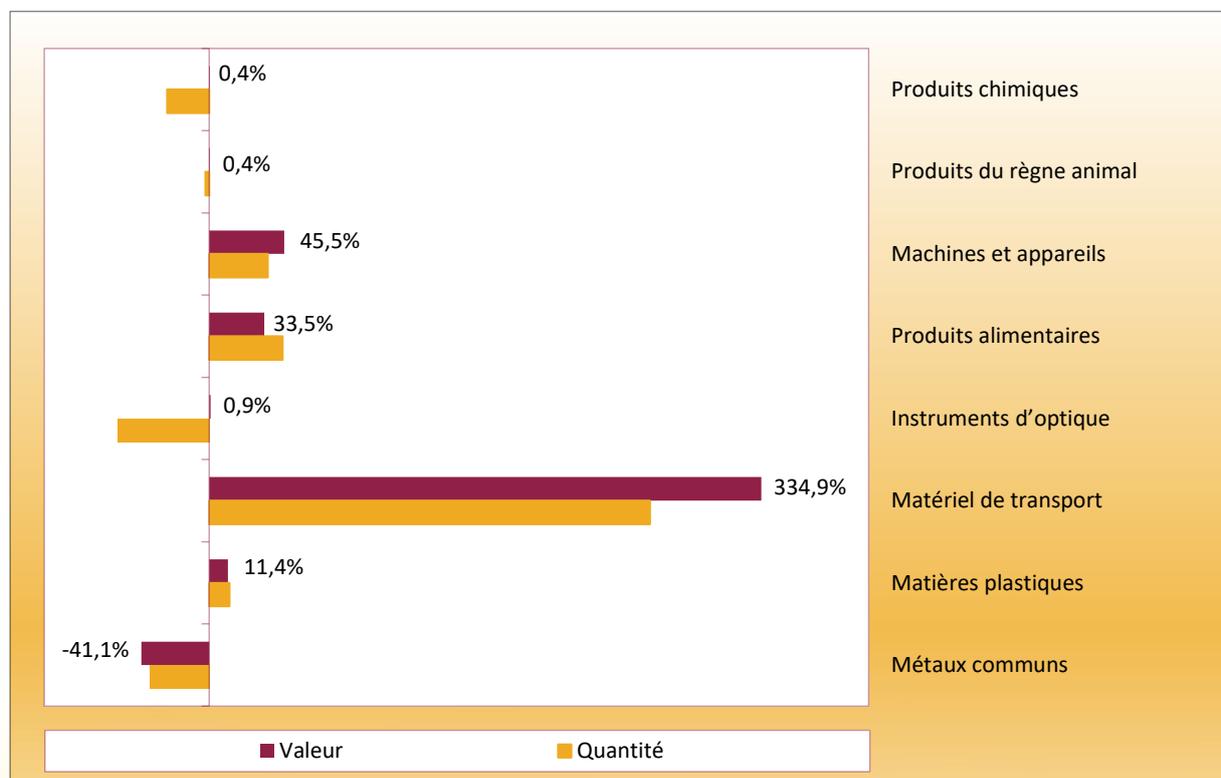
(+334,9%). La sous-section des « camions-grues » a engendré EUR 2,0 millions additionnels par rapport à 2017.

Il convient également de noter la progression, moins importante en valeur, des sections : **matières plastiques** (+11,4%), **produits chimiques** (+0,4%), **produits du règne animal** (+0,4%) et **instruments d'optique** (+0,9%).

Toutefois, les **métaux communs** (-41,1%) ont régressé en valeur (EUR -3,2 millions) en 2018. La sous-catégorie des « tubes et tuyaux sans soudure, en fer ou en acier, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs » a perdu EUR 3,7 millions par rapport à 2017.

Les exportations totales de marchandises belges vers l'Irak ont augmenté de 10,6% en 2018. Les **machines et appareils** en sont donc la première cause.

GRAPHIQUE 3 : VARIATION DES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DE L'IRAK CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2017/2018

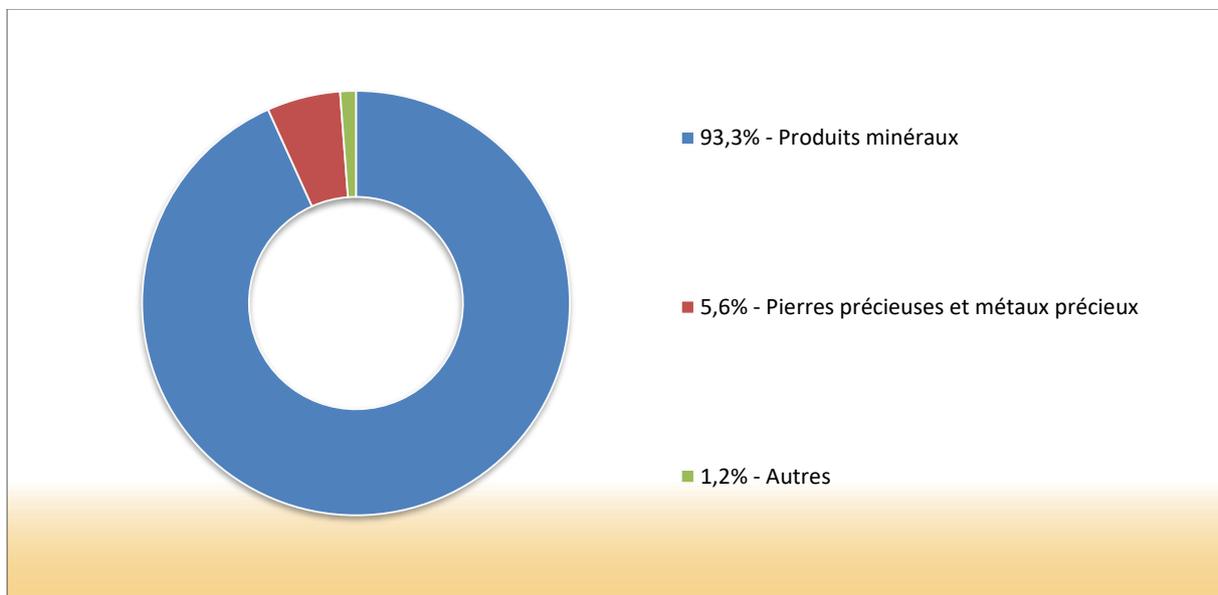


3.1.2 IMPORTATIONS

En 2018, les produits les plus importés en provenance de l'Irak étaient les **produits minéraux**. Ces acquisitions, qui concernaient pour EUR 13,3 millions du « fuel oils de pétrole ou de minéraux bitumineux », ont représenté 93,3% du total importé en Belgique depuis l'Irak, soit la somme de EUR 22,4 millions.

Les achats de **pierres précieuses et métaux précieux**, seconde section d'importation depuis l'Irak, s'octroient 5,6%, soit un montant de EUR 1,3 million. La principale sous-section, les « déchets et débris de platine », atteignait EUR 1,3 million.

GRAPHIQUE 4 : LES IMPORTATIONS BELGES (EN %) EN PROVENANCE DE L'IRAK, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2018

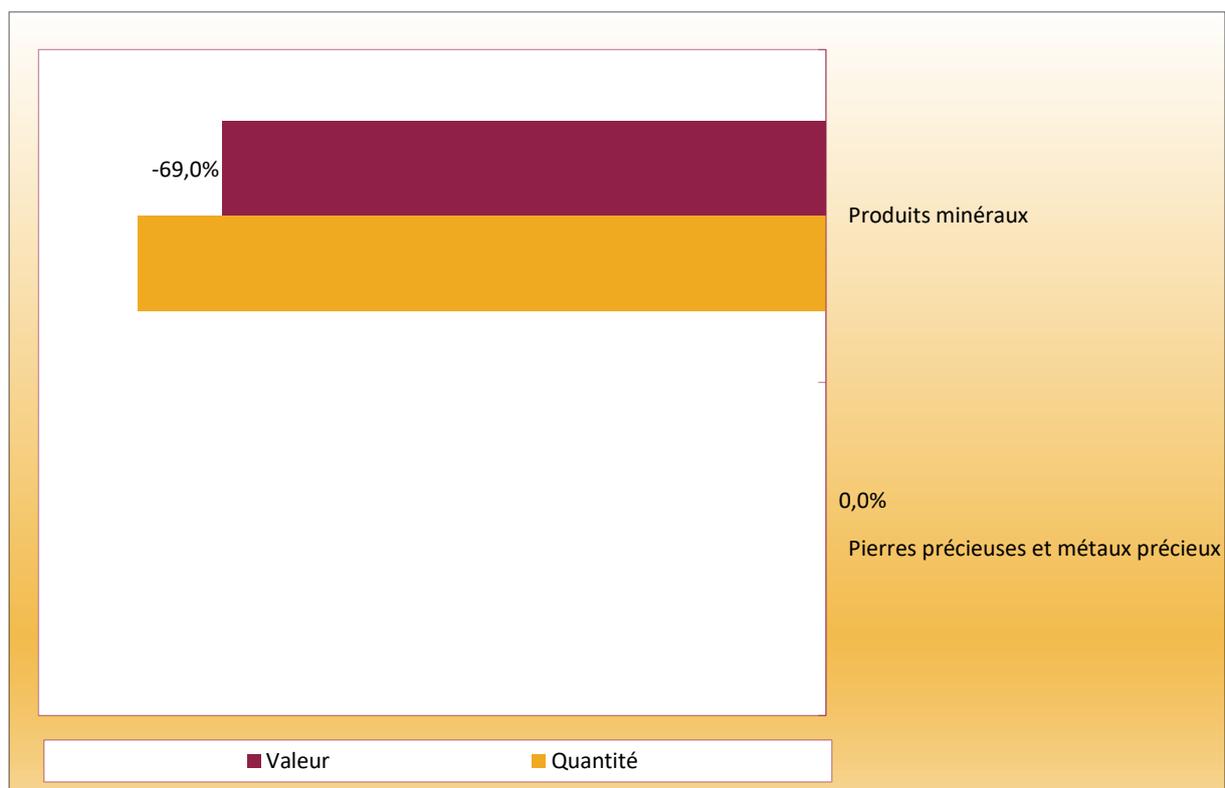


En 2018, les importations d'une seule des deux plus importantes sections étaient en décroissance. Les **produits minéraux** (-69,0%) sont ainsi la section dont les ventes à destination de l'Irak ont le plus régressé en valeur (EUR -50,0 millions) en 2018. Les acquisitions d'« huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux » ont baissé de EUR 63,3 millions.

Toutefois, les **pierres précieuses et métaux précieux** ont plus progressé en valeur (EUR +1,3 million) en 2018. La sous-section des « déchets et débris de platine » a gagné EUR 1,3 million en un an.

Les importations totales belges de marchandises en provenance de l'Irak ont reculé de 67,3% en 2018. Les **produits minéraux** en sont donc la première cause.

GRAPHIQUE 5 : VARIATION DES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DE L'IRAK CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2017/2018



3.2 ÉCHANGES DE SERVICES

En 2018, les **exportations** belges de services à destination de l'Irak se sont chiffrées à **EUR 4,9 millions**. L'Irak s'est classé **158^e client** de la Belgique pour les services. Les ventes belges de services vers l'Irak ont baissé de 92,1% en 2018 par rapport à 2017.

Les **importations** belges de services en provenance de l'Irak se sont élevées à

EUR 4,1 millions en 2018, soit une baisse de 53,3% par rapport à 2017. L'Irak a été, en 2018, le **165^e fournisseur** de services de la Belgique.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de services de la Belgique avec l'Irak **de 2016 à 2018**.

TABLEAU 4 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE SERVICES DE LA BELGIQUE AVEC L'IRAK

En millions d'EUR	2016	2017	2018
Exportations	53,7	61,8	4,9
Importations	8,4	8,7	4,1
Balance commerciale	45,3	53,1	0,8
Exportations : variation en %	341,8	15,2	-92,1
Importations : variation en %	102,0	3,8	-53,3

La **balance commerciale belge des services entre la Belgique et l'Irak** est traditionnellement excédentaire pour notre pays.

En 2016, elle affichait un excédent chiffré à EUR 45,3 millions. En 2017, la hausse des exportations, plus significative que celle des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 53,1 millions.

En 2018, la baisse des exportations, plus significative que celle des importations, a réduit le surplus qui s'est établi à EUR 0,8 million.

Au cours de la même période, la balance des marchandises entre la Belgique et l'Irak était en excédent en faveur de notre pays.

3.2.1 EXPORTATIONS

Les **services d'entretien et de réparation** ont devancé les autres types de services avec une somme de EUR 4,3 millions et une part de 88,5%. Ce résultat représente un bond de 723,4% par rapport à 2017.

Avec une part de 40,3% et un montant de EUR 2,0 million, les **autres services aux entreprises**, regroupant « les commissions sur les transactions de biens et services entre les négociants, courtiers en produits, distributeurs et commissionnaires résidents et des non-résidents », se sont attribués la 2^e place. Les ventes de cette section de services ont ainsi diminué de 96,6%.

Les **communications**, qui englobent « les services de poste et de messagerie et les

services de télécommunications », ont occupé la troisième place avec une part de 36,6% des exportations de services vers l'Irak, soit un montant de EUR 1,8 million. Les exportations de cette catégorie de services ont bondi de 30,3% en 2018.

Il convient également de noter l'évolution des sections du **transport** (+45,5%) et du **trafic touristique** (+17,9%).

Le secteur des **autres services aux entreprises** est donc le principal acteur de la baisse globale des exportations de services vers l'Irak (-92,1%).

TABLEAU 5 : LES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DE L'IRAK

En millions d'EUR	2017	2018	2018 Part en %	2017/2018 Var. en %
Services d'entretien et de réparation	0,5	4,3	88,5	723,4
Autres services aux entreprises	57,9	2,0	40,3	-96,6
Communications	1,4	1,8	36,6	30,3
Transport	0,6	0,9	18,1	45,5
Trafic touristique	0,7	0,8	15,8	17,9
Services restants	0,8	-4,9	-99,4	-738,9
Total	61,8	4,9	100,0	-92,1

3.2.2 IMPORTATIONS

En 2018, les cinq sections de services les plus importantes à l'importation ont connu une décroissance.

Les **services d'entretien et de réparation** ont devancé les autres types de services avec une somme de EUR 2,3 millions et une part de 56,4%. Ce résultat représente un recul de 0,0% par rapport à 2017.

Les **communications** et les **autres services aux entreprises** se sont partagé la 2^e et la 3^e place du classement avec des parts respectives de 26,4% et 10,3%. Les importations de la section

des **communications** ont généré EUR 1,1 million, soit une baisse de 52,6%, et celles des **autres services aux entreprises** EUR 0,4 million, soit une baisse de 83,8%.

Il convient également de noter l'évolution des sections du **transport** (-89,2%) et du **trafic touristique** (-20,7%).

Le secteur des autres services aux entreprises a été la cause principale de la baisse globale des importations belges de services depuis l'Irak (-53,3%).

TABLEAU 6 : LES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DE L'IRAK

En millions d'EUR	2017	2018	2018	2017/2018
			Part en %	Var. en %
Services d'entretien et de réparation	2,3	2,3	56,4	0,0
Communications	2,3	1,1	26,4	-52,6
Autres services aux entreprises	2,6	0,4	10,3	-83,8
Transport	1,4	0,1	3,6	-89,2
Trafic touristique	0,1	0,1	2,2	-20,7
Services restants	0,1	0,1	1,2	-47,4
Total	8,7	4,1	100,0	-53,3

4 QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE L'IRAK

Principaux indicateurs (2017 - estimations)	
PIB aux prix du marché	USD 192,4 milliards
Taux de croissance du PIB	-2,1%
Inflation	1,0%
Exportations de biens (FOB)	USD 61,4 milliards
Importations de biens (FOB)	USD 39,5 milliards
Balance commerciale	USD 21,9 milliards
Population	40,2 millions
Principaux clients : en % du total (2017)	
Inde	21,2
Chine	20,2
Etats-Unis	15,8
Principaux fournisseurs : en % du total (2017)	
Turquie	27,8
Chine	25,7
Corée du Sud	4,7
Principaux produits exportés	
Pétrole brut	
Matières brutes hors combustibles	
Nourriture	
Principaux produits importés	
Nourriture	
Médicaments	
Produits manufacturés	

Source: CIA World Factbook

5 NOTES MÉTHODOLOGIQUES

5.1 CONCEPTS

Deux concepts peuvent être utilisés pour l'agrégation des statistiques sur le commerce de marchandises : le **concept national** et le **concept communautaire**.

L'Agence pour le Commerce extérieur utilise les données de type concept communautaire, car c'est celui utilisé par Eurostat. Les statistiques ainsi fournies sont comparables aux données des autres pays européens ainsi qu'aux publications de l'Union européenne. La définition de chacun des concepts est donnée ci-dessous :

LE CONCEPT NATIONAL

Dans le but notamment d'assurer la cohérence entre, d'une part, les chiffres du commerce extérieur et, d'autre part, ceux de la balance des paiements et des comptes nationaux, la plupart des statistiques du commerce extérieur sont établies selon le concept national.

Ce concept diffère à plusieurs titres du concept communautaire. L'une des principales différences réside dans le fait que les données selon le concept national ne tiennent pas compte des opérations à l'importation et à l'exportation réalisées par des non-résidents assujettis à la TVA en Belgique et dans lesquelles aucun résident n'intervient. Les opérations suivies de retours de marchandises ne sont pas non plus prises en compte.

LE CONCEPT COMMUNAUTAIRE

Les exportations extracommunautaires et expéditions intracommunautaires comprennent toutes les marchandises qui quittent la Belgique avec une destination définitive, en ce compris celles préalablement mises en libre pratique et ensuite expédiées vers un autre État membre pour mise en consommation. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (exportations temporaires et réexportations) sont aussi prises en compte. Les importations extracommunautaires et arrivées intracommunautaires comprennent toutes les marchandises qui entrent en Belgique pour mise en consommation, ainsi que celles qui sont seulement mises en libre pratique. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (importations temporaires et réimportations), en ce compris les sorties d'entrepôt pour importation (mais non les entrées en entrepôt) sont prises en compte.

5.2 INDICE DES PRIX À L'IMPORTATION ET À L'EXPORTATION

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'indice du prix unitaire des marchandises à l'importation et l'exportation pour la Belgique (avec le monde).

Cet indice permet d'analyser l'évolution générale du prix des marchandises. Cela permet donc une mise en perspective de l'évolution globale des importations et des exportations de la Belgique, en identifiant la part qui est due à l'évolution des prix (et donc la part qui est due à l'évolution des quantités).

Il s'interprète comme suit : **en moyenne**, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'exportation en 2010, ce même produit avait une valeur de EUR 109,1 en 2017. De façon similaire, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'importation en 2010, ce même produit avait une valeur à l'importation de EUR 110,1 en 2017.

TABEAU 7 : INDICE DU PRIX UNITAIRE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS BELGES TOTALES (2010=100)

	Exportations	Importations
2000	84,9	81,9
2001	86,4	83,1
2002	86,1	81,7
2003	85,1	80,8
2004	86,3	82,9
2005	90,9	88,6
2006	94,3	92,7
2007	96,6	93,8
2008	100,4	100,4
2009	93,8	92,0
2010	100,0	100,0
2011	106,8	109,1
2012	109,4	112,9
2013	108,8	111,8
2014	107,5	109,8
2015	106,9	108,1
2016	104,0	103,9
2017	109,1	110,1

6 SOURCES

BANQUE MONDIALE — WWW.WORLDBANK.ORG

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE — WWW.BNB.BE

CREDENDO GROUP — WWW.CREDENDOGROUP.COM

CIA WORLD FACTBOOK — WWW.CIA.GOV

DIRECTION GÉNÉRALE COMMERCE, COMMISSION EUROPÉENNE — [HTTP://EC.EUROPA.EU/TRADE](http://EC.EUROPA.EU/TRADE)

EUROSTAT, COMMISSION EUROPÉENNE — [HTTP://EC.EUROPA.EU/EUROSTAT](http://EC.EUROPA.EU/EUROSTAT)

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE — WWW.WTO.ORG

7 CONTACTS

SERVICE STATISTIQUES

CHRISTELLE CHARLIER

DIRECTEUR

☎ +32 2 206 35 78

✉ CHRISTELLE.CHARLIER@ABH-ACE.BE

CÉDRIC CLUDTS

ASSISTANT STATISTIQUES

☎ +32 2 206 35 64

✉ CEDRIC.CLUDTS@ABH-ACE.BE

DENNIS GIJSBRECHTS

GESTIONNAIRE STATISTIQUES

☎ +32 2 206 35 73

✉ DENNIS.GIJSBRECHTS@ABH-ACE.BE

Date de publication: Juin 2019

Éditeur responsable: Fabienne L'Hoost

Auteur: Cédric Cludts

Bien que tout ait été mis en œuvre afin de fournir une information précise, l'Agence pour le Commerce extérieur ne peut être tenue pour responsable d'erreur, d'omission et de déclaration mensongère. Elle ne peut non plus être tenue responsable d'utilisation ou d'interprétation des informations contenues dans cette note, qui ne vise pas à délivrer des conseils.

Reproduction autorisée moyennant mention de la source.



**Agence pour le
Commerce extérieur**

Agence pour le Commerce extérieur
Rue Montoyer, 3 - 1000 Bruxelles • Belgique
+32 2 206 35 11 • www.abh-ace.be